



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

Provisoire

9517^e séance

Jeudi 21 décembre 2023, à 10 h 10

New York

<i>Présidents :</i>	M. De La Gasca/M. Montalvo Sosa	(Équateur)
<i>Membres :</i>	Albanie	M ^{me} Dautllari
	Brésil	M. França Danese
	Chine	M. Sun Zhiqiang
	Émirats arabes unis	M. Abushahab
	États-Unis d'Amérique	M. Wood
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	M ^{me} Broadhurst Estival
	Gabon	M. Biang
	Ghana	M. Agyeman
	Japon	M. Yamazaki
	Malte	M ^{me} Gatt
	Mozambique	M. Afonso
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Phipps
	Suisse	M ^{me} Baeriswyl

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la République islamique d'Iran, de la République arabe syrienne et de la Türkiye à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie ; et M^{me} Lisa Doughten, Directrice de la Division du financement de l'action humanitaire et de la mobilisation de ressources du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Pedersen.

M. Pedersen (*parle en anglais*) : L'année 2023 a été une nouvelle année très difficile pour la Syrie, marquée par des tremblements de terre dévastateurs, des besoins humanitaires atteignant de nouveaux sommets, une économie en chute libre et les pires violences depuis trois ans. L'année a également vu de nouvelles ouvertures diplomatiques, mais celles-ci n'ont pas conduit à des changements tangibles sur le terrain dans la vie des Syriens. Bref, cette année a été une nouvelle fois tragique pour les civils syriens, qui ont été tués, blessés, déplacés, détenus ou enlevés dans des proportions alarmantes et qui n'ont vu aucune avancée concrète vers un avenir meilleur. Au contraire, pour couronner le tout, les Syriens se retrouvent maintenant confrontés au danger d'un débordement régional, ce qui ne fait qu'ajouter de l'huile sur le feu.

Ces dernières semaines, nous avons observé une nouvelle intensification des retombées de l'évolution de la situation dans le Territoire palestinien occupé et en Israël. Il y a eu de multiples frappes aériennes, attribuées à Israël, dans toute la Syrie. Le Gouvernement syrien a indiqué que les avions israéliens avaient rendu les aéroports de Damas et d'Alep inopérants. Actuellement, seul l'aéroport de Lattaquié est en état de fonctionner, ce qui limite à la fois le trafic aérien civil et les opérations humanitaires des Nations Unies. De nombreux tirs de missiles depuis le sud de la Syrie, au-dessus du Golan syrien occupé, en direction d'Israël, sont signalés, de même que des tirs des Forces de défense

israéliennes et des attaques quasi quotidiennes contre les positions des États-Unis dans le nord-est de la Syrie.

Parallèlement, la violence se poursuit sur tous les théâtres d'opérations en Syrie et elle s'intensifie même à nouveau à certains égards. Nous recevons ainsi des informations alarmantes qui font état de victimes civiles. Rien que ces dernières semaines, nous avons observé une escalade de la violence dans le nord-ouest de la Syrie. Les frappes aériennes progouvernementales se sont intensifiées, tout comme les affrontements le long de la ligne de front, avec d'importants pilonnages sur Edleb par les forces gouvernementales. Hay'at Tahrir el-Cham, groupe terroriste inscrit sur les listes du Conseil, et les forces d'opposition armées ont également intensifié leurs bombardements, notamment sur Nubl et Zahra, à Alep. Le Gouvernement aurait déjoué d'autres attaques de drones contre des zones gouvernementales, qui seraient le fait de Hay'at Tahrir el-Cham ou d'autres acteurs basés à Edleb. La Türkiye a effectué des frappes de drones dans le cadre d'échanges d'artillerie intenses entre les forces turques et les forces d'opposition armées, d'une part, et les Forces démocratiques syriennes (FDS), d'autre part. Les attaques de certaines tribus arabes contre les positions des FDS à Deïr el-Zor se sont poursuivies et on signale maintenant des bombardements du Gouvernement sur les positions des FDS. Daech a quant à lui poursuivi ses attaques dans le nord-est et dans la région désertique centrale. L'intensification des affrontements entre l'armée jordanienne et des contrebandiers à la frontière syro-jordanienne a donné lieu à plusieurs annonces officielles de la part de la Jordanie, signalant plusieurs attaques à la frontière qui ont fait plusieurs victimes parmi les garde-frontières jordaniens. Les assassinats et d'autres atteintes à la sécurité se poursuivent également sur fond d'instabilité persistante dans le sud-ouest.

Il est urgent que tous les acteurs, syriens et non syriens, fassent preuve de la plus grande retenue. Personne ne doit se faire d'illusion ; la nouvelle tendance inquiétante à l'escalade perpétuelle n'est en aucun cas viable. Toute escalade majeure aurait des conséquences dévastatrices dans un environnement extrêmement instable, dans lequel les autorités de facto et la présence et les agissements des armées étrangères sont des éléments clefs. Nous avons besoin d'une désescalade durable en Syrie, en vue d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale, et d'une démarche concertée pour lutter contre les groupes terroristes inscrits sur les listes du Conseil de sécurité. Nous avons également besoin que tous les acteurs agissent dans le plein respect du droit international humanitaire, afin de garantir la protection des civils et des infrastructures civiles.

Les conditions socioéconomiques en Syrie sont insupportables et quasiment catastrophiques. Les financements diminuent, alors que les besoins humanitaires sont plus élevés que jamais, au point que la sécurité alimentaire pourrait être compromise. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires abordera plus longuement ce sujet. Je voudrais lancer un appel pressant aux bailleurs de fonds pour qu'ils financent tous les piliers de la réponse de l'ONU. Après l'expiration de la résolution du Conseil sur le mécanisme transfrontière (résolution 2672 (2023)), nous devons continuer de chercher des solutions pour garantir la poursuite de l'acheminement de l'aide humanitaire à travers les frontières et les lignes de front.

Par ailleurs, l'économie devient de plus en plus au bord de l'effondrement en raison d'un large éventail de facteurs que j'ai déjà évoqués à maintes reprises devant le Conseil. Nous constatons aujourd'hui que les infrastructures essentielles, notamment celles qui permettent l'approvisionnement en électricité, sont mises à très rude épreuve. Il faut impérativement éviter et contenir toute conséquence négative des sanctions sur les Syriens ordinaires, notamment grâce à des efforts constants et dynamiques de la part des États qui imposent des sanctions pour lutter contre les excès de zèle.

De plus, les principales préoccupations que les personnes déplacées continuent d'évoquer, à savoir les moyens de subsistance d'une part et les problèmes liés à la protection d'autre part, montrent que les réfugiés et les personnes déplacées ne bénéficient pas encore des conditions propices à leur retour volontaire, dans la sécurité et dans la dignité. Néanmoins, le dialogue perdure, tandis que nos collègues humanitaires et nous-mêmes continuons d'évaluer les annonces du Gouvernement syrien.

Les difficultés observées sur le terrain sont les signes d'un conflit qu'aucun acteur ou groupe d'acteurs existant ne peut résoudre seul. Ces difficultés ne peuvent être réglées définitivement en l'absence d'un processus politique qui avance véritablement vers une solution politique qui règle les questions abordées dans la résolution 2254 (2015).

J'ai eu l'occasion de faire le point sur l'état du processus politique et de souligner l'importance de le faire avancer, lors de ma rencontre avec le Vice-Ministre syrien des affaires étrangères, à Genève, et avec le Président de la Commission syrienne de négociation, à Doha. J'ai transmis des messages similaires aux principales parties prenantes ce mois-ci, lors d'une rencontre avec des responsables de haut rang russes, américains, iraniens, arabes, européens et japonais. J'ai rappelé à tous que la coopération internationale est essentielle pour relancer le processus politique syrien.

L'impasse dans laquelle se trouve la Commission constitutionnelle depuis un an et demi, causée en grande partie par une question qui devrait être secondaire, à savoir son lieu de rencontre, n'envoie pas le bon signal et constitue un recul. Même s'il ne s'agit pas d'une question syrienne à proprement parlé, j'ai tout mis en œuvre pour dégager une solution, et je suis reconnaissant aux autres acteurs de leurs efforts également. Toutefois, mes nombreux échanges me permettent de confirmer qu'il n'y a aucun lieu dans la région qui soit à la fois disponible et qui mette tout le monde d'accord. Et rien n'indique que cela changera de sitôt.

Dans ces circonstances, je continue de demander à tous que l'on trouve une solution pragmatique pour aller de l'avant. Respectons tous le fait que le processus mené par la Commission constitutionnelle doit être dirigé et contrôlé par les Syriens, et facilité par l'ONU. Les engagements pris par les parties syriennes lorsqu'elles ont accepté de créer la Commission, à savoir un processus continu à Genève, doivent montrer la voie à suivre. Nous pouvons certes continuer de chercher d'autres lieux qui suscitent l'assentiment général. Mais, dans l'intervalle, nous devons nous entendre pour que la Commission constitutionnelle puisse à nouveau se réunir à Genève.

Je tiens à rappeler au Conseil que les propositions de mesures de confiance progressives sont sur la table. Ces mesures bénéficieraient à tous les Syriens et donneraient une forte impulsion politique au processus politique. Le dialogue, la coordination et le partage d'informations sont nécessaires pour pouvoir passer de signes équivoques à un véritable renforcement de la confiance, grâce à des actions coordonnées, réciproques et vérifiables. Si nous agissons de cette manière, un certain nombre de mesures concrètes pourront être prises. Je poursuis mes bons offices avec les parties syriennes, les acteurs régionaux et les parties prenantes internationales à cette fin.

Un processus politique crédible dépend également de la participation du plus large éventail possible de Syriens. Au cours des huit années qui se sont écoulées depuis la création du Bureau d'aide à la société civile, des progrès importants ont été réalisés par les organisations de la société civile syrienne, qui travaillent de manière plus concertée, quelles que soient leurs catégories et leurs vues. Ces organisations constituent une source de conseils et d'inspiration, et elles appuient la consolidation de la paix, l'aide humanitaire et les activités de plaidoyer au niveau local. J'ai eu le grand plaisir d'avoir des échanges approfondis dans le cadre d'une réunion-débat virtuelle avec plus de 130 participants du Bureau d'aide à la société

civile de toutes les régions de Syrie, qu'ils soient actuellement basés en Syrie, dans les pays voisins ou qu'ils fassent partie de la diaspora au sens large.

Ce mois-ci, j'ai également eu le plaisir de dialoguer avec le Comité consultatif des femmes syriennes, dont les membres restent très préoccupées par le risque d'une aggravation de la violence dans la région et par le manque relatif d'attention accordée à la Syrie. Les membres du Comité consultatif des femmes syriennes ont également collaboré avec les membres du Réseau de femmes médiatrices de la région méditerranéenne et examiné les moyens d'accroître le rôle politique des femmes dans différents contextes en Syrie et dans la région.

Alors que cette année touche à sa fin, ce n'est pas une coïncidence si la recrudescence de la violence et les frustrations de la population, y compris les manifestations, ont atteint leur paroxysme en fin d'année. Ces événements se sont produits alors que les espoirs politiques nourris par les différentes parties à la suite de diverses initiatives diplomatiques ne se sont pas concrétisés et l'élan a commencé à s'essouffler. Cela doit nous rappeler que le statu quo n'est ni viable ni acceptable et qu'il ne faut pas relâcher l'attention sur ce conflit. Cela montre aussi que les approches partielles sont peu susceptibles de répondre à la profondeur du désespoir des Syriens ou de contenir le conflit de manière durable. Il apparaît donc clairement qu'en 2024, il faudra se recentrer sur le processus politique préconisé il y a huit ans dans la résolution 2254 (2015).

L'année prochaine doit permettre d'insuffler un nouvel élan à la recherche d'un compromis sur la voie politique à suivre. Je lance un appel à toutes les parties pour qu'elles agissent de manière à permettre la reprise des travaux de la Commission constitutionnelle, au moins dans un premier temps à Genève, et pour que des mesures de confiance réciproques, vérifiables et parallèles soient convenues et mises en œuvre. De même, je rappelle à tous les membres que ces premiers résultats ne peuvent à eux seuls permettre de régler le conflit. Nous devons nous efforcer de coopérer sur un ensemble complet de questions qui préoccupent les parties concernées, avec une énergie et une réflexion nouvelles, et jeter les bases d'une approche multilatérale réaliste et globale qui englobe tous les acteurs et toutes les questions qui sont au cœur du conflit. C'est ainsi que nous pourrions endiguer la vague de violence et la détérioration rapide des situations socioéconomique et humanitaire et progresser vers un règlement politique négocié qui pourrait permettre aux Syriens de concrétiser leurs aspirations légitimes et, de fait, de rétablir la souveraineté, l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie, conformément à la résolution 2254 (2015).

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Pedersen de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Doughten.

M^{me} Doughten (*parle en anglais*) : L'année 2023 s'est révélée être une nouvelle année difficile pour la population syrienne. Elle a commencé par les tremblements de terre dévastateurs qui ont frappé la Türkiye et le nord et l'ouest de la Syrie, tuant des dizaines de milliers de personnes et causant des dégâts considérables dans les deux pays. En Syrie, les tremblements de terre se sont produits alors que les besoins étaient déjà plus élevés que jamais depuis le début du conflit. Ils ont touché près de 9 millions de personnes dans le pays et en ont tué au moins 5 900. Des millions de personnes ont été déplacées et d'innombrables infrastructures essentielles de prestation de services ont été endommagées ou détruites. L'ONU et ses partenaires humanitaires ont réagi immédiatement après la survenue des tremblements de terre. Nous avons fourni des soins de premiers secours et de traumatologie, une assistance alimentaire et une aide au logement. Nous avons apporté un soutien psychosocial et mis en place des programmes de protection. Nous avons participé à l'enlèvement des décombres et travaillé au rétablissement urgent des services essentiels. Cependant, les dommages dévastateurs et étendus causés aux infrastructures par les tremblements de terre se font toujours cruellement sentir 10 mois plus tard, et ce d'autant plus dans le contexte de la crise économique actuelle. Quelque 60 000 familles ont perdu leur foyer, tandis que des centaines de milliers de maisons, des milliers d'écoles et des centaines d'établissements de santé ont été endommagés.

En collaboration avec nos partenaires, nous avons contribué à la réhabilitation d'hôpitaux, d'écoles, de marchés, de routes, de conduites d'eau et d'autres infrastructures civiles, notamment dans le cadre de projets financés par des fonds de financement commun gérés par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Je voudrais saluer la générosité des donateurs qui se sont mobilisés rapidement et ont entièrement financé l'appel lancé à la suite du tremblement de terre survenu en Syrie. Il reste cependant encore beaucoup à faire. Les personnes rescapées subissent de terribles traumatismes tout en étant confrontées aux conséquences matérielles des destructions, et notre capacité de répondre aux besoins durables et croissants dans l'ensemble du pays est aujourd'hui fortement entravée par le manque de ressources. Il s'agit notamment de financer des initiatives de relèvement rapide susceptibles d'atténuer les souffrances causées par les tremblements de terre tout en réduisant la dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure.

Cette année, les hostilités dans le nord de la Syrie ont malheureusement atteint des niveaux jamais enregistrés depuis 2019. Depuis le mois d'août, les combats dans le nord-ouest et le nord-est de la Syrie ont tué ou blessé des centaines de civils. Ils ont contraint des dizaines de milliers de personnes à subir, et pour beaucoup d'entre elles à revivre, le traumatisme du déplacement. Les hostilités ont causé de nouveaux dommages aux installations civiles, notamment les infrastructures critiques, privant des millions de personnes de l'accès à l'électricité, à l'eau potable, à l'éducation et aux services de santé essentiels. Je rappelle à toutes les parties au conflit que toutes les précautions possibles doivent être prises pour éviter et réduire au minimum les dommages aux civils. La recrudescence des combats nous rappelle que le conflit en Syrie est loin d'être terminé. Pour les acteurs humanitaires, cela démontre une fois de plus qu'en l'absence de progrès accomplis en vue de mettre fin au conflit, il sera impossible de répondre efficacement et durablement aux besoins humanitaires immenses dans le pays.

Dans ce contexte, les opérations de secours transfrontières restent une bouée de sauvetage indispensable pour plus de 4 millions de personnes dans le besoin dans le nord-ouest de la Syrie. Le Gouvernement syrien a accepté que l'ONU utilise le point de passage de Bab el-Haoua pour acheminer l'aide humanitaire jusqu'au 13 janvier 2024. L'autorisation d'utiliser les points de passage de Bab el-Salam et de Raaï, initialement accordée à la suite des tremblements de terre survenus en février, a été prolongée en novembre pour une durée supplémentaire de trois mois, jusqu'au 13 février 2024.

Comme nous l'avons répété à maintes reprises, face à l'ampleur des besoins dans tout le pays, il faut intensifier de toute urgence les opérations de fourniture de l'aide par toutes les modalités. L'ONU est déterminée à poursuivre le dialogue afin de garantir que les trois points de passage restent ouverts. Dans les prochains jours, nous demanderons officiellement au Gouvernement syrien de prolonger son autorisation d'utiliser le point de passage de Bab el-Haoua aussi longtemps que les besoins humanitaires perdureront. L'ONU continuera également à plaider en faveur d'un accès humanitaire durable et prévisible à travers la Syrie par tous les moyens possibles, qu'il s'agisse de l'aide transfrontière ou des convois passant par les lignes de front.

Les avantages considérables d'un meilleur accès ont été amplement démontrés par les mesures d'urgence mises en place par le Gouvernement syrien après les tremblements de terre. Ces mesures ont permis aux organismes des Nations Unies de mener plus de 300 missions dans le nord-ouest de la Syrie. Nos collègues ont pu échanger directement avec les populations touchées, procéder à des

évaluations des besoins et améliorer le suivi des projets et des programmes. Grâce à ces missions, nous sommes aussi en mesure de travailler en étroite collaboration avec les femmes et les filles, ainsi qu'avec les acteurs qui défendent leur cause au sein de leurs communautés, afin de renforcer nos interventions en réponse aux obstacles liés aux questions de genre qui entravent l'accès des femmes et des filles à des services vitaux. Ces missions ont été un gain net, car elles ont permis d'améliorer l'efficacité globale de l'action humanitaire dans le nord-ouest de la Syrie, et nous espérons qu'elles se poursuivront. Malheureusement, si nous avons pu obtenir des résultats grâce à un accès renforcé dans un endroit, des revers nous mettent au défi ailleurs. Les vols relevant du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies, essentiels pour le transport du personnel des Nations Unies et du fret médical vital à température contrôlée, ont été suspendus depuis le 12 octobre en raison des attaques répétées perpétrées contre les aéroports de Damas et d'Alep.

Comme je l'ai déjà mentionné à propos des mesures prises à la suite du tremblement de terre, le manque de financement limite considérablement notre capacité de répondre aux besoins croissants dans toute la Syrie. À deux semaines de la fin de l'année, le plan d'aide humanitaire pour la Syrie n'est financé qu'à 33 % : seulement 1,8 milliard de dollars ont été reçus sur les 5,4 milliards requis. À titre de comparaison, le plan d'aide de l'année dernière avait été financé à 52 %.

Comme nous l'avons signalé à plusieurs reprises, le manque de ressources limite fortement notre capacité d'apporter une aide vitale à des millions de personnes dans le besoin. À la suite des réductions annoncées par le Programme alimentaire mondial en juillet, qui ont réduit l'aide alimentaire à quelque 40 % des bénéficiaires, nous avons vu les familles recourir de plus en plus à des mécanismes d'adaptation négatifs, tels que la réduction drastique de la ration alimentaire quotidienne, l'augmentation du travail des enfants et l'aggravation de la malnutrition chez les enfants. Depuis notre dernier exposé au Conseil (voir S/PV.9487), le Programme alimentaire mondial a été contraint d'annoncer de nouvelles réductions, supprimant complètement son principal programme d'aide alimentaire, qui a permis à des millions de familles syriennes de survivre pendant plus de 10 ans.

À partir du mois de janvier, 5,5 millions de personnes qui bénéficiaient de distributions générales de produits alimentaires au début de l'année 2023 ne les recevront plus. Ces nouvelles réductions, qui interviennent dans un contexte d'aggravation de la crise économique, auront des effets encore plus dévastateurs.

Malheureusement, d'après nos évaluations préliminaires, la sécurité alimentaire devrait encore se détériorer en 2024, avec notamment une augmentation de 29 % des taux d'insécurité alimentaire grave parmi les personnes déplacées vivant dans des camps et des sites informels. Dans ce contexte, les conséquences des déficits de financement de l'aide alimentaire seront dévastatrices.

La situation est insupportable et ne peut pas durer. Comme l'Envoyé spécial nous l'a rappelé une fois de plus aujourd'hui, il est urgent de progresser vers la paix si l'on veut que le peuple syrien ait un quelconque espoir d'un avenir meilleur. Espérons que 2024 sera l'année où de véritables progrès seront réalisés.

En attendant, nous devons tous redoubler d'efforts pour garder en vie les Syriens et les Syriennes et leurs espoirs. Nos demandes restent inchangées. Les populations et les infrastructures civiles doivent être protégées. Un accès humanitaire durable doit être garanti dans tout le pays, par tous les modes d'acheminement. Et un financement urgent et suffisant doit être fourni pour permettre la poursuite de la réponse humanitaire qui sauve des vies.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M^{me} Doughten de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, Geir Pedersen, et la Directrice de la Division du financement de l'action humanitaire et de la mobilisation de ressources du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), M^{me} Doughten, de leurs exposés sur la situation politique et humanitaire en République arabe syrienne.

L'escalade dans la zone du conflit palestinien-israélien et le nombre sans précédent de victimes provoquent des tensions supplémentaires dans le pays ami qu'est la Syrie. Dans le contexte de l'opération militaire brutale menée par Israël dans la bande de Gaza et des raids armés en cours en Cisjordanie, le nombre de forces et de formations a sensiblement augmenté dans la région. La multiplication des raids menés par l'armée de l'air israélienne contre des cibles syriennes, en particulier sur les aéroports de Damas et d'Alep, qui sont les principales portes d'entrée de l'aide humanitaire de l'ONU en Syrie, ainsi que les échanges croissants de frappes sur la Ligne bleue entre le Liban et Israël, risquent d'entraîner la Syrie dans une confrontation régionale à grande échelle. Cela ne doit pas se produire.

Dans le même temps, les difficultés auxquelles le pays est confronté persistent et s'aggravent, qu'il s'agisse

du foyer terroriste à Edleb, des affrontements entre les Kurdes et les formations pro-turques, ou de l'instabilité dans le sud, y compris dans la zone contrôlée par les États-Unis près de Tanf. Il convient de noter que, face à la situation actuelle dans la bande de Gaza, nos collègues des États-Unis exploitent activement les principes de légitime défense et de lutte contre la menace terroriste, affirmant sans justification que c'est ce droit qu'exercent non seulement Israël, Puissance occupante en Palestine, mais aussi Washington et ses alliés, qui occupent illégalement des parties du territoire syrien, prétendument sous le prétexte de lutter contre Daech et Al-Qaïda.

Parallèlement, les États-Unis continuent de refuser à Damas le droit de combattre à Edleb le groupe terroriste Hay'at Tahrir el-Cham, qui est inscrit sur les listes du Conseil de sécurité, ainsi que le droit à la légitime défense contre les attaques arbitraires d'Israël. Dans ces circonstances, le silence de nos collègues occidentaux, qui ne peuvent manquer de comprendre les risques qui découlent directement d'un comportement aussi irresponsable, est assourdissant.

Nous condamnons fermement cette situation et considérons que les frappes en cours sur le territoire de la République arabe syrienne constituent une violation flagrante de la souveraineté syrienne et des dispositions fondamentales du droit international, y compris du droit international humanitaire. Dans le contexte de la promotion d'un règlement politique en Syrie dans le cadre de la résolution 2254 (2015), nous soutenons encore et toujours la reprise des travaux de la Commission constitutionnelle, sous la médiation de l'ONU. Cet appui a également été exprimé dans la déclaration finale de la sixième session du Forum de coopération russo-arabe, au niveau des ministres des affaires étrangères, qui a conclu ses travaux à Marrakech, au Maroc. La déclaration mentionne la volonté de reprendre les travaux sur le volet constitutionnel syrien, avec l'aide de l'ONU. À cet égard, nous comptons sur M. Pedersen pour aider les parties syriennes à trouver une nouvelle plateforme mutuellement acceptable pour la Commission constitutionnelle, sans pour autant disperser les efforts dans d'autres domaines qui ne sont pas soutenus par les Syriens.

Nous restons convaincus de la nécessité de garantir le droit fondamental au retour des réfugiés syriens, comme le prévoit la résolution 2254 (2015), ces efforts devant être étroitement coordonnés avec Damas. À cet égard, nous souhaitons évoquer le décret adopté le 16 novembre par le Président Bashar Al-Assad concernant une amnistie générale pour les citoyens du pays. Cette décision prise par les dirigeants de la République arabe syrienne, qui s'ajoute

à l'amnistie de 2022, vise à faciliter le retour des citoyens syriens dans leur pays d'origine. En outre, le Gouvernement syrien a démontré qu'il était disposé à faciliter la réconciliation civile grâce à des mesures concrètes et à travailler sur le dossier des personnes détenues et portées disparues, contribuant ainsi à la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015).

La déclaration finale de la sixième session du Forum de coopération russo-arabe, tenue au niveau des ministres des affaires étrangères, que j'ai déjà évoquée, mentionne également l'importance de s'attaquer à la crise des réfugiés et à ses conséquences, auxquelles sont confrontés les Syriens eux-mêmes et les pays d'accueil. Elle souligne également la nécessité de renforcer la coopération entre le Gouvernement syrien et les États d'accueil afin de faciliter le processus de retour volontaire des réfugiés dans leurs foyers, dans la dignité et en toute sécurité, et de mettre fin à leurs souffrances, en coordination avec les organismes compétents des Nations Unies.

Ce document affirme par ailleurs l'importance de garantir l'acheminement de l'aide humanitaire à toutes les régions syriennes, sans politisation. Cependant, en ce qui concerne la situation humanitaire en Syrie, nous avons de plus en plus de raisons d'être inquiets. Les agents humanitaires travaillant dans le pays ont la même perception de la situation. Le manque de financement adéquat, les conditions politiques imposées par les donateurs pour leurs contributions, la pression liée aux sanctions des pays occidentaux et la politisation à outrance des opérations humanitaires dans ce pays arabe sont autant de facteurs qui entraînent une détérioration rapide de la situation sur le terrain. Nous appelons l'équipe de pays des Nations Unies à Damas à formuler une approche plus efficace pour aider les Syriens dans le besoin dans toutes les régions du pays, sans discrimination.

Le Coordonnateur résident des Nations Unies est désormais tenu, entre autres, de faire preuve de volonté politique et de nous présenter un rapport sur les effets négatifs des sanctions unilatérales sur la situation dans ce pays. Tel est le mandat défini par un projet de résolution de la Deuxième Commission, que l'Assemblée générale a adopté avant-hier, le 19 décembre. Soit dit en passant, le mandat de surveillance des effets négatifs des sanctions s'applique à l'ensemble de l'équipe de pays, y compris l'OCHA. La note d'orientation interne du Secrétariat, intitulée « Paramètres et principes de l'aide humanitaire des Nations Unies en Syrie », qui associe expressément les travaux de reconstruction dans ce pays aux progrès réalisés sur le volet politique, aurait dû être retirée depuis longtemps. Ce n'est rien d'autre qu'une manifestation de la complaisance du Secrétariat à l'égard des comportements antisyriens de

l'Occident, ce qui jette une ombre sur l'impartialité de l'ensemble du personnel des Nations Unies, telle que prescrite par la Charte des Nations Unies.

Le 10 novembre, le Gouvernement syrien a prorogé de trois mois, soit jusqu'au 13 février 2024, l'autorisation accordée à l'ONU d'utiliser les points de passage de Bab el-Salam et de Raaï. L'autorisation temporaire accordée à l'ONU d'utiliser le point de passage de Bab el-Haoua expirera le 13 janvier 2024. Son avenir relève d'une décision souveraine de Damas, dans le cadre d'un dialogue bilatéral entre le Gouvernement syrien et l'ONU.

En tout état de cause, nous considérons que le potentiel humanitaire du point de passage de Bab el-Haoua ne doit pas être utilisé par le personnel des Nations Unies du bureau de Gaziantep pour entreprendre des visites spontanées à Edleb sans coordination avec Damas. L'OCHA doit rendre compte systématiquement aux autorités de la République arabe syrienne à ce sujet. Nous savons que l'ONU prévoit enfin d'envoyer un convoi humanitaire à travers les lignes de front vers les régions du nord-ouest de la Syrie d'ici la fin de l'année, pour la première fois depuis le non-renouvellement de la résolution 2672 (2023). Nous comptons sur le succès de cette opération. Après tout, comme on ne cesse de nous le répéter, les besoins humanitaires dans les zones échappant au contrôle de Damas dans cette partie du pays restent importants. D'une manière générale, force est de constater que le mécanisme des convois franchissant les lignes de front, dont nos collègues occidentaux et du Secrétariat ne remettent pas en cause la nécessité, n'est toujours pas opérationnel. Nous ne voyons aucun zèle particulier de leur part à travailler avec ceux qu'ils appellent lâchement « les autorités sur le terrain » pour remédier à une situation absolument inacceptable, qui sape le principe selon lequel l'aide aux Syriens d'Edleb doit être acheminée par tous les moyens possibles. La conclusion à tirer de tout cela est que nos collègues occidentaux n'ont que faire de la souffrance des Syriens, tout comme ils n'ont que faire de la souffrance des habitants de Gaza. Tout ce qui les intéresse, ce sont les manœuvres géopolitiques et l'appui à leurs clients dans la région, quels que soient les crimes qu'ils commettent.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et la Directrice Doughten de leurs exposés qui donnent à réfléchir.

Alors que l'année 2023 touche à sa fin, le processus politique syrien reste désespérément bloqué et le peuple syrien souffre énormément. Le Conseil de sécurité continue de débattre chaque mois à juste titre des dossiers

politiques et humanitaires. Pourtant, nous n'avons que peu de résultats à faire valoir pour notre travail. Depuis plus de 12 ans, le régime d'Al-Assad mène une guerre brutale contre le peuple syrien. À cela s'ajoute le fait que les Syriens sont encore aux prises avec les conséquences dévastatrices des tremblements de terre survenus en février. Or, plutôt que de s'engager dans un processus politique, le régime d'Al-Assad a intensifié ces derniers mois ses attaques contre sa propre population dans le nord-ouest de la Syrie. Nous savons tous que le régime d'Al-Assad est responsable de cette guerre. Les images et les témoignages glaçants des attaques à l'arme chimique perpétrées par le régime contre les banlieues de Damas dirigées par l'opposition resteront à jamais gravés dans nos mémoires. Nous n'oublierons pas non plus le pilonnage généralisé de Homs, les massacres à Alep et les bombardements qui tuent aujourd'hui des civils à Edleb.

Il y a tout juste deux jours, l'Assemblée générale a voté sur un projet de résolution (A/C.3/78/L.43) cofacilité par les États-Unis sur la situation relative aux droits humains en Syrie, qui a rappelé au monde les atteintes que le régime veut nous faire oublier : l'emploi d'armes chimiques, les exécutions extrajudiciaires, la torture et les autres formes de mauvais traitements, les détentions injustes, les disparitions forcées et les violences fondées sur le genre. Nous nous associons à la majorité des États Membres de l'ONU pour appeler une nouvelle fois le régime syrien à libérer immédiatement toutes les personnes détenues arbitrairement et à fournir des informations sur le sort des dizaines de milliers de personnes portées disparues. Nous sommes alarmés par les informations selon lesquelles la violence a atteint son pire niveau depuis 2019. Les centaines de morts civiles causées par le régime et l'offensive russe à Edleb sont extrêmement préoccupantes. Les dommages qu'ils ont causés aux infrastructures et les menaces qu'ils font peser sur les opérations humanitaires mettent en danger des centaines de milliers de personnes pendant les rudes mois de l'hiver.

Si nous nous félicitons de la prorogation, pour une période de trois mois, de l'accord conclu par l'ONU avec le régime pour permettre l'accès aux zones dans le besoin dans le nord-ouest de la Syrie par les points de passage de Bab el-Salam et de Raai, nous insistons également sur le fait qu'une approche aussi fragmentaire ne permet pas de répondre pleinement aux besoins humanitaires urgents. Nous continuons à souligner l'importance d'un accès prévisible et durable, en particulier pour améliorer l'efficacité et veiller à ce que les effectifs et la planification soient suffisants. Nous notons que les discussions entre l'ONU et le régime concernant le renouvellement

de l'accès transfrontière par le point de passage crucial de Bab el-Haoua sont toujours en cours. Nous soutenons les efforts déployés par le Secrétaire général adjoint Griffiths à cet égard et gardons l'espoir d'une issue positive.

Alors que le mandat du Brésil au Conseil touche à sa fin, nous tenons à saluer l'étroite collaboration des corédacteurs chargés du dossier humanitaire, le Brésil et la Suisse, qui ont veillé à ce que le Conseil se concentre sur les besoins de la population syrienne, et nous attendons avec intérêt la présentation de nouveaux rapports au Conseil qui, nous l'espérons, continuera à accorder à ce dossier une attention particulière. Tout en appelant au calme en Syrie, nous condamnons une nouvelle fois les attaques menées par des milices alliées à l'Iran contre le personnel et les installations des États-Unis en Iraq et en Syrie. Les États-Unis ont réagi en état de légitime défense, et nous réaffirmons que ces attaques menées par des milices alliées à l'Iran doivent cesser. Nous partageons les préoccupations de l'Envoyé spécial Pedersen concernant de possibles répercussions au niveau régional. C'est dans ces moments que nous devons persévérer et rester déterminés à parvenir à un règlement du conflit centré sur les Syriens et dirigé par eux, conformément à la résolution 2254 (2015), seule feuille de route viable pour régler le conflit de manière durable. Plus de huit ans se sont écoulés depuis que le Conseil a adopté cette résolution à l'unanimité. Il incombe à tous les pays ici présents de faire leur part et de contribuer à la mise en œuvre de tous les aspects de la résolution.

Le peuple syrien attend depuis bien trop longtemps. Nous soutenons les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour faire avancer le processus politique et réunir à nouveau la Commission constitutionnelle dans les meilleurs délais. Les États-Unis suivent de près les manifestations populaires qui ont lieu à Soueïda, tout comme ils l'ont fait lorsque les premières manifestations en faveur de la démocratie ont débuté dans la ville voisine de Deraa en 2011. Le peuple syrien mérite l'avenir pour lequel il s'est tant battu, y compris le respect de ses droits humains et de ses libertés fondamentales.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) (*parle en anglais*) : Je fais cette déclaration au nom des corédacteurs chargés du dossier humanitaire syrien, le Brésil et la Suisse. Nous remercions de leurs exposés l'Envoyé spécial, M. Geir Pedersen, et la Directrice de la Division du financement de l'action humanitaire et de la mobilisation de ressources du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M^{me} Lisa Doughten. Nous saluons également la participation à la présente séance des représentants de la Syrie, de

la Türkiye et de l'Iran. Il s'agit de notre dernière déclaration conjointe avec le Brésil avant que le mandat de notre estimé corédacteur au Conseil de sécurité ne s'achève. Nous tenons à le remercier de son excellente coopération tout au long de son mandat. Il va nous manquer, et nous saisissons cette occasion pour faire le bilan de cette année et nous projeter dans l'avenir.

Comme nous le savons tous et toutes, le peuple syrien s'est heurté à de graves difficultés en 2023. Le tremblement de terre, dont l'épicentre se trouvait en Türkiye, a durement touché le nord de la Syrie. En l'espace de quelques minutes, des personnes ont perdu leur maison, leur famille et des membres de leur communauté. On dénombre au moins 6 000 morts et beaucoup plus de blessés, et des milliers de bâtiments détruits. Cela a encore aggravé une situation humanitaire déjà désastreuse. Le nombre d'enfants non scolarisés a augmenté d'au moins 25 %. L'insuffisance des infrastructures sanitaires dans les camps de fortune pour les personnes déplacés et la persistance d'une sécheresse extrême et d'une pénurie d'eau ont favorisé la propagation d'une épidémie de choléra dans la majeure partie de la Syrie. La campagne de vaccination à grande échelle menée par l'ONU a permis de transformer les cas de choléra en infections moins graves et plus faciles à gérer. Cependant, la situation reste préoccupante.

Par ailleurs, l'insécurité alimentaire ne cesse d'augmenter et on signale de plus en plus de cas de malnutrition sévère, notamment chez les enfants, comme nous venons de l'entendre. Or, faute de moyens, le Programme alimentaire mondial a dû réduire drastiquement les rations depuis cet été, tandis que le nombre de bénéficiaires sera considérablement réduit en 2024. Ces réductions risquent d'avoir des conséquences sur l'accès à d'autres services de base, dans la mesure où la population devra hiérarchiser ses besoins, et d'entraîner une augmentation des mécanismes d'adaptation négatifs, tels que le travail des enfants et les mariages précoces. La montée inquiétante de la violence et la multiplication des attaques dans le nord-est et le nord-ouest du pays depuis le mois d'octobre ont entraîné des déplacements internes, coûté des vies et endommagé lourdement les infrastructures civiles.

En outre, les frappes aériennes répétées sur les deux principaux aéroports du pays ont perturbé les vols humanitaires des Nations Unies, entravant sérieusement le transport des biens et du personnel humanitaires. Nous rappelons que le droit international humanitaire doit être respecté par toutes les parties et que la protection des civils doit être garantie en toutes circonstances. En outre, le mécanisme transfrontière d'acheminement de l'aide a

fait l'objet d'un changement majeur cette année. Après la dévastation causée par les tremblements de terre, la Syrie a accepté d'ouvrir les points de passage de Bab el-Salam et de Raaï afin de faciliter les interventions d'urgence. Cette autorisation limitée dans le temps a été renouvelée jusqu'au 13 février 2024. En juillet, l'autorisation accordée à l'ONU d'utiliser le point de passage de Bab el-Haoua pour l'acheminement transfrontière de l'aide de la Türkiye au nord-ouest de la Syrie est passée d'un mandat du Conseil de sécurité à un accord fondé sur le consentement, qui doit expirer le 13 janvier 2024.

Face à des conditions hivernales difficiles, nous espérons que toutes les autorisations seront renouvelées sans condition ni limite de temps, car la survie de millions de personnes en dépend. Les parties doivent permettre et faciliter l'accès humanitaire à toutes les personnes qui en ont besoin. Elles en ont l'obligation en vertu du droit international humanitaire.

Toutes les modalités d'accès sont nécessaires, y compris par les frontières et à travers les lignes de front, pour aider les populations en difficulté dans toute la Syrie. Nous espérons en outre que la réponse humanitaire pourra s'appuyer sur un financement suffisant afin de garantir la fourniture d'une assistance vitale et la mise en œuvre de projets de relèvement rapide.

Pour éviter que cette triste régression ne débouche sur des perspectives encore plus sombres pour 2024, la communauté internationale est tenue d'agir. Il est urgent de trouver une solution politique conforme à la résolution 2254 (2015). Au milieu du chaos qui règne à Gaza, avec ses répercussions régionales, le Conseil ne doit pas oublier le sort des Syriens.

Pour terminer, je remercie l'ONU et ses organisations partenaires de leur travail et de leurs efforts inlassables au service des personnes dans le besoin en Syrie. Par les campagnes de vaccination contre le choléra, la livraison de secours humanitaires et la fourniture de rations alimentaires, d'eau, de services d'assainissement, de services de santé et de protection, d'une assistance sous forme d'espèces et de bons, et de tant d'autres choses, ces acteurs humanitaires contribuent à empêcher que la crise humanitaire ne s'aggrave encore et apportent aux gens un espoir éminemment nécessaire. Nous devons garantir un climat qui leur permette de s'acquitter de leur travail de façon efficace et en toute sécurité. Comme elle l'a fait jusqu'à présent dans son rôle au Conseil avec le Brésil, la Suisse est déterminée à maintenir constamment l'attention du Conseil sur la situation humanitaire en Syrie.

(l'oratrice poursuit en français)

Qu'il me soit permis à présent de prononcer une déclaration à titre national sur la situation politique en Syrie.

En cette fin 2023, la Suisse fait le constat d'une année charnière pour la Syrie. Les tremblements de terre du 6 février, qui ont ébranlé un pays déjà dévasté par la guerre, ont ravivé des efforts diplomatiques régionaux bienvenus, sous l'égide de la Ligue des États arabes. Ces efforts diplomatiques semblent s'enliser et nous ne pouvons que le regretter. Le statu quo politique actuel, couplé au regain d'intensité du conflit, nous préoccupe fortement. Le risque sérieux d'une escalade régionale majeure dans laquelle la Syrie pourrait être entraînée nous inquiète également. Nous devons éviter cette situation à tout prix.

Nous souhaitons rappeler que les solutions au conflit en Syrie sont connues. Elles sont contenues dans la résolution 2254 (2015), que le Conseil a adoptée il y a précisément huit ans. À un moment de fortes tensions régionales, sa mise en œuvre est particulièrement urgente. En plus d'un cessez-le-feu au niveau national, un engagement multiforme est nécessaire. Cela inclut la reprise des travaux de la Commission constitutionnelle. À ce sujet, nous regrettons l'absence de progrès significatif et enjoignons à toutes les parties concernées de s'engager de bonne foi et de collaborer avec l'Envoyé spécial, que nous remercions pour ses efforts en vue de la relance d'un tel processus. La Suisse reste prête à mettre à disposition Genève pour accueillir les réunions de la Commission, comme tout autre type de pourparlers et d'initiatives visant à promouvoir une paix durable en Syrie.

Face au bilan humain dramatique de l'année écoulée, nous appelons une nouvelle fois toutes les parties à l'instauration d'un cessez-le-feu au niveau national et à assurer la protection des civils. Il est essentiel que toutes les parties respectent et fassent respecter le droit international humanitaire, notamment les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution dans la conduite des hostilités. La population civile et les biens de caractère civil, y compris les infrastructures indispensables à la survie de la population, doivent impérativement être protégés. Le Conseil doit en faire sa priorité. La population syrienne en a désespérément besoin. Pour sa part, la Suisse ne ménagera aucun effort.

La Suisse aimerait saluer l'engagement remarquable de la société civile syrienne. Ces organisations jouent un rôle crucial dans l'atténuation des tensions et en

matière de réconciliation nationale. Tout comme le Mécanisme international, impartial et indépendant, elles jouent un rôle important dans la documentation des crimes internationaux, indispensable pour lutter contre l'impunité. Ainsi, leur travail est fondamental pour parvenir à une paix durable. Nous tenons à leur réaffirmer notre plein soutien et soulignons la nécessité de leur apporter les moyens nécessaires à leur travail.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je remercie Geir Pedersen ainsi que Lisa Doughten pour leurs interventions.

Qu'il me soit permis de développer deux points.

Sans perspective politique, il ne pourra y avoir de paix durable et juste en Syrie, ni de stabilité dans la région. Il y a huit ans était adoptée à l'unanimité du Conseil la résolution 2254 (2015), qui demandait la mise en place d'un processus politique crédible et inclusif en Syrie. Nous sommes pourtant loin du compte, en raison de l'intransigeance du régime et de son refus de faire la moindre concession. Les violations des droits de l'homme demeurent courantes, le plus souvent en toute impunité, et les revendications politiques continuent. Les violences contre les Syriens se poursuivent. Les bombardements du régime et de ses soutiens dans le nord-ouest de la Syrie en sont un triste exemple. Cette instabilité permanente, dont le trafic de Captagon est une autre manifestation, constitue une menace pour l'ensemble de la région.

Les conditions d'un retour volontaire, sûr et digne des réfugiés dans leur pays ne sont pas réunies. Damas n'a toujours pas présenté d'engagements concrets dans ce sens. Nous réitérons notre soutien aux pays qui accueillent ces millions de Syriens réfugiés. Dans ces conditions, la médiation de Geir Pedersen est une nécessité parce que tout, ou presque, reste à faire, et je rappelle le soutien de la France à ses efforts. Il est essentiel de maintenir notre attention et nos efforts collectifs pour une résolution politique de la crise en Syrie, alors que la guerre à Gaza nous rappelle qu'une crise considérée comme gelée finit par exploser si ses causes profondes ne sont pas traitées.

La situation humanitaire continue à s'aggraver. La reprise des hostilités dans le nord-ouest et dans le nord-est vient ajouter aux souffrances déjà immenses des populations civiles, qui n'ont pas été épargnées cette année. La France est particulièrement inquiète de l'insécurité alimentaire, alors que nous entrons dans l'hiver. Il est essentiel que davantage de bailleurs puissent se mobiliser pour apporter une aide à la Syrie, comme la Directrice du financement de l'action humanitaire et de la mobilisation de ressources du Bureau de la coordination des affaires humanitaires nous l'a rappelé.

Dans ce contexte particulièrement dégradé, le droit international humanitaire doit être respecté par toutes les parties en Syrie. Il est en particulier essentiel de pouvoir garantir l'accès de l'assistance humanitaire, avec certitude, prévisibilité, en toute transparence, ainsi que d'assurer la sécurité du personnel humanitaire. Alors que l'autorisation pour que l'Organisation des Nations Unies utilise le point de passage de Bab el-Haoua expire le 13 janvier prochain, nous exhortons le régime syrien à renouveler cette autorisation sans limitation de durée. L'utilisation des points de passage additionnels doit également se poursuivre.

Il est essentiel que le Conseil reste saisi de ce dossier et que le Secrétariat lui rende compte par écrit de la réponse humanitaire en Syrie.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer la présente déclaration conjointe au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité.

Nous remercions l'Envoyé spécial Geir Pederson et la Directrice Lisa Doughten de leurs exposés, et nous nous félicitons de la participation des représentants de la République arabe syrienne, de la République islamique d'Iran et de la Türkiye à la présente séance.

La crise humanitaire en Syrie continue de s'aggraver, alors qu'une majorité de Syriens ont besoin d'aide sous différentes formes. Hélas, comme nous l'avons encore entendu aujourd'hui, les enfants et les déplacés sont les plus touchés par la terrible crise de la sécurité alimentaire qui ne cesse d'empirer dans le pays. Dans le même temps, les produits de première nécessité comme l'eau et l'électricité viennent à manquer, au point que des millions de personnes doivent déjà faire sans. En plus des difficultés économiques, les coupes opérées dans l'aide humanitaire en raison de financements insuffisants et la destruction gratuite des infrastructures agricoles dans le cadre du conflit qui se prolonge ont créé une crise dans la crise.

Le regain de violence dans certaines parties du pays avive les préoccupations en matière de protection, sachant que des milliers de civils restent déplacés et ne sont pas en mesure de regagner leurs foyers de leur plein gré et en toute sécurité. Les femmes et les filles sont particulièrement vulnérables en pareilles circonstances, dans la mesure où elles sont exposées à la violence fondée sur le genre dans les camps de déplacés. Leur quotidien en Syrie est donc marqué par cette violence et par les mariages précoces et forcés, et caractérisé par un manque de possibilités et de ressources.

Au milieu de cette crise qui n'en finit pas, les pénuries de fonds persistent, de telle sorte que le plan d'aide humanitaire pour cette année n'est financé qu'à 33 %, soit

le niveau de contributions le plus bas enregistré au cours des trois dernières années. Le faible niveau de financement limite la capacité des organismes d'aide à fournir le soutien nécessaire aux populations vulnérables. Nous appelons une nouvelle fois la communauté internationale à soutenir la cause humanitaire dans le pays afin de soulager les souffrances humaines en Syrie.

Compte tenu de la gravité de la situation humanitaire, les trois membres africains du Conseil s'engagent à appuyer sans réserve tout mode d'acheminement de l'aide propre à venir en aide aux personnes les plus vulnérables. Nous exhortons les parties à travailler en étroite collaboration avec l'ONU afin de créer un environnement sûr et sécurisé pour l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire, toutes modalités confondues.

Au vu du nombre important de personnes qui bénéficient du mécanisme transfrontière d'acheminement de l'aide, les trois membres africains du Conseil prient instamment le Gouvernement national syrien de renouveler l'autorisation d'utiliser le point de passage de Bab el-Haoua avant son expiration en janvier 2024. Cette mesure est capitale pour maintenir un approvisionnement ininterrompu d'aide vitale dans la région. Malgré la portée plus large de ce mode d'acheminement, les trois membres africains du Conseil estiment que la distribution de l'aide par-delà les lignes de front est tout aussi importante et qu'elle doit être élargie pour compléter les convois transfrontières.

Il est regrettable que la situation politique en Syrie continue de se détériorer malgré les efforts déployés par la communauté internationale et la région pour trouver une solution durable au conflit. Le Printemps arabe, qui a ravivé l'espoir d'une nouvelle aube démocratique en Syrie, n'a pas su répondre aux aspirations de la jeunesse. Au contraire, la Syrie reste marquée par l'instabilité politique et la violence, qui ont des conséquences dévastatrices sur la vie et le bien-être des civils.

L'intensification des hostilités militaires dans le pays ces derniers temps, loin de toute considération pour la sauvegarde des vies civiles, aggrave la crise. Nous rappelons aux parties les obligations qui leur incombent, en vertu du droit international humanitaire, de protéger les civils et les infrastructures civiles. Toutes les parties doivent faire preuve de la plus grande retenue et prendre des mesures actives en faveur de la désescalade.

Les parties en présence doivent garder à l'esprit qu'aucun groupe ne peut gagner dans ce contexte d'effusion de sang incessante. L'instauration d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale reste une condition *sine qua non* pour lancer le processus politique conformément à la résolution 2254 (2015). La solution la plus viable au conflit reste

un processus politique inclusif dirigé et contrôlé par les Syriens, mené avec l'appui de la communauté internationale, sous l'égide de l'ONU.

À cet égard, le rôle de l'Envoyé spécial Geir Pedersen demeure crucial si l'on veut que le processus politique aboutisse à une solution concrète qui apporte un répit et redonne espoir à tous les Syriens. Un véritable engagement en faveur du processus de paix et l'appui des parties aux efforts de l'Envoyé spécial, y compris les mesures de confiance progressives et réciproques, contribueront grandement à garantir un règlement pacifique du conflit. Le fait de réunir à nouveau l'organe restreint de la Commission constitutionnelle, avec la participation active de toutes les parties, insufflera un nouvel élan au processus politique. Nous demandons dès lors qu'un large consensus se dégage autour des propositions de l'Envoyé spécial en faveur d'une reprise rapide, sans plus de délai, des réunions de la Commission.

Les trois membres africains du Conseil se félicitent du rapport (A/78/627) du Secrétaire général sur l'application de la résolution 77/301 de l'Assemblée générale relative à la création de l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne. Nous demandons à toutes les parties prenantes de coopérer pleinement pour aider à remédier à la situation critique des personnes détenues et portées disparues. Les familles des victimes méritent de savoir ce qu'il est advenu de leurs proches.

Pour terminer, les trois membres africains du Conseil renouvellent leur appel collectif à un cessez-le-feu national et à la reprise immédiate des négociations entre les parties en vue de parvenir à un règlement politique qui permettra d'instaurer une paix et une stabilité globales et durables en Syrie, conformément à la résolution 2254 (2015). Même si le mandat du Ghana et du Gabon au sein du Conseil s'achève, nous assurons le peuple syrien de notre solidarité sans faille dans sa quête de paix et de sécurité.

M. Sun Zhiqiang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et la Directrice Doughten de leurs exposés.

Le climat dans le voisinage de la Syrie continue de se détériorer, et les risques de contagion liés à la situation palestinienne-israélienne continuent de s'accumuler. Cela a des conséquences complexes sur le contexte syrien. Récemment, plusieurs sites en Syrie, dont l'aéroport de Damas, ont été la cible de frappes aériennes fréquentes. La Chine est profondément préoccupée par cette situation.

Nous appelons toutes les parties concernées à garder leur calme et à faire preuve de retenue, à s'abstenir de tout

acte susceptible d'aggraver les tensions et à ne ménager aucun effort pour réduire les risques qui pèsent sur la sécurité régionale. La communauté internationale et, en particulier, les grands pays, doivent jouer un rôle constructif pour empêcher la propagation du conflit. La priorité absolue est d'arrêter toutes les opérations militaires illégales en Syrie et de mettre fin aux présences militaires illégales dans le pays.

Un règlement politique est la solution fondamentale à la question syrienne. La Chine appuie le processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, et appelle toutes les parties en Syrie à renforcer le dialogue et à œuvrer en faveur de progrès de fond dans les travaux de la Commission constitutionnelle. Nous nous félicitons des échanges nourris de l'Envoyé spécial avec toutes les parties sur l'application de la résolution 2254 (2015), et nous comptons sur les pays arabes pour renforcer leur coordination et faciliter le règlement politique de la question syrienne.

La lutte contre le terrorisme en Syrie reste complexe et très difficile. Nous appuyons le Gouvernement syrien dans les mesures qu'il prend pour lutter contre le terrorisme et préserver la sécurité et la stabilité du pays, ainsi que dans le renforcement de ses capacités antiterroristes. La communauté internationale doit lutter contre toutes les formes de terrorisme en appliquant une tolérance zéro.

La Chine a toujours encouragé l'ONU à maintenir des interactions positives avec le Gouvernement syrien et à mettre en œuvre efficacement les nouvelles dispositions relatives à l'acheminement transfrontière de l'aide humanitaire, en respectant pleinement la souveraineté de la Syrie et l'appropriation du processus par le Gouvernement syrien. Ces dernières années, le financement humanitaire de l'ONU en faveur de la Syrie a continué de diminuer. Nous avons exprimé nos préoccupations à ce sujet à de multiples reprises. Les donateurs concernés doivent honorer sérieusement leurs engagements et répondre efficacement aux besoins humanitaires de la population syrienne. Il convient de souligner que les sanctions unilatérales et le pillage des ressources entravent depuis longtemps le relèvement et le développement socioéconomiques syriens et aggravent les problèmes humanitaires auxquels le pays est confronté. Nous exhortons les parties concernées à mettre fin immédiatement et sans condition à ces actes illégaux.

M. Phipps (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et la Directrice Doughten de leurs exposés.

Aujourd'hui, à l'occasion de notre dernière séance de l'année consacrée à cette question, nous devons faire un bilan de la situation en Syrie durant les 12 derniers mois, 12 mois au cours desquels il n'y a eu aucun progrès

dans le processus politique, aucune amélioration en ce qui concerne les droits civils et politiques des Syriennes et des Syriens ou les détentions arbitraires, et aucune amélioration des conditions qui permettraient le retour librement consenti, en toute sécurité et dans la dignité des réfugiés. La crise humanitaire s'est aggravée et le trafic de Captagon n'a fait que croître.

À l'aube de cette nouvelle année, nous estimons qu'il existe trois domaines dans lesquels le Conseil peut concentrer ses efforts de manière constructive.

Premièrement, la menace que font peser sur la région les acteurs présents en Syrie reste extrêmement préoccupante. Nous sommes particulièrement inquiets de la poursuite des attaques contre la Coalition mondiale contre Daech dans le nord-est de la Syrie, des tensions croissantes le long de la frontière entre la Jordanie et la Syrie, ainsi que des frappes qui auraient été menées sur le territoire israélien par le régime d'Al-Assad et des forces affiliées à l'Iran. Une escalade régionale ne sert les intérêts de personne.

Deuxièmement, l'accès humanitaire de l'ONU à Bab el-Haoua reste vital. Plus des trois quarts de l'aide de l'ONU transitent par ce point de passage, qui reste une bouée de sauvetage indispensable pour 4,1 millions de Syriennes et de Syriens. Les autorisations accordées par le régime syrien expirent le 13 janvier. Nous espérons vivement qu'elles seront renouvelées. Les opérations à travers les lignes de front peuvent compléter, mais non remplacer, l'aide vitale apportée par les mécanismes transfrontières.

Enfin, nous devons continuer d'appuyer l'Envoyé spécial dans ses efforts pour réunir à nouveau la Commission constitutionnelle dès que possible l'année prochaine.

Le 18 décembre a marqué le huitième anniversaire de l'adoption à l'unanimité, par le Conseil, de la résolution 2254 (2015). Comme nous l'avons dit à maintes reprises, l'application de cette résolution reste le seul moyen de mettre fin à ce conflit et d'apporter une paix et une stabilité durables au peuple syrien.

M. França Danese (Brésil) (*parle en anglais*) : Le Brésil s'associe, en sa qualité de corédacteur chargé du dossier humanitaire syrien, à la déclaration faite par la représentante de la Suisse. Nous remercions également de leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Geir Pedersen, et la Directrice de la Division du financement de l'action humanitaire et de la mobilisation de ressources du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), M^{me} Lisa Doughten.

Je vais maintenant m'exprimer à titre national sur les aspects politiques du conflit, mais je tiens tout d'abord

à exprimer notre sincère gratitude à la Suisse pour le partenariat très constructif que nous avons eu avec elle pour faciliter les discussions du Conseil sur ce dossier au cours d'une année qui a été difficile pour la Syrie et pour la région, comme elle l'a également été pour le Conseil.

L'année 2023 marque un tournant dans le dossier, notamment parce qu'elle est la première année depuis de nombreuses années au cours de laquelle aucune résolution sur l'assistance transfrontière n'a été adoptée, malgré le processus de négociation intensif mené par les corédacteurs, le Brésil et la Suisse. Actuellement, trois points de passage sont utilisés pour acheminer l'aide aux personnes dans le besoin, avec l'accord du Gouvernement syrien. Nous saluons ce moment important de la coopération entre la Syrie et les acteurs humanitaires, coordonnée par l'OCHA, et nous espérons que cette coopération continuera à évoluer dans la bonne direction, dans l'intérêt de la population syrienne et de l'avenir du pays. Le rôle de l'ONU dans l'acheminement de l'aide demeure essentiel, d'autant plus qu'un nombre croissant de Syriens dépendent de l'aide humanitaire.

Ces derniers mois, nous avons été témoins d'une escalade de la violence en Syrie et dans la région. La situation dans le nord de la Syrie s'est aggravée. Dans le nord-ouest, des frappes aériennes ont été signalées, faisant des victimes civiles et causant d'importants dégâts aux infrastructures civiles. Il s'agit notamment d'attaques commises par le groupe terroriste Hay'at Tahrir el-Cham, inscrit sur la liste du Conseil de sécurité. Des informations inquiétantes font état de violences dans le nord-est du pays, notamment des attaques contre des infrastructures civiles. Le droit humanitaire doit être respecté. Les civils et les biens de caractère civil doivent être protégés pendant les hostilités.

La Syrie a été touchée à maintes reprises par l'escalade actuelle du conflit en Israël et en Palestine. Les frappes sur les aéroports d'Alep et de Damas ont perturbé plus d'une fois les vols du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies. Le risque d'un embrasement régional est réel et profondément inquiétant. Dans ce contexte d'instabilité croissante, nous invitons instamment toutes les parties à exercer la plus grande retenue. Nous insistons sur la nécessité de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie, conformément au droit international et aux résolutions adoptées par le Conseil.

Le Brésil a toujours soutenu qu'il n'y avait pas de solution militaire au conflit syrien. Compte tenu de l'aggravation de la crise humanitaire et de la détérioration des conditions de sécurité en Syrie, un cessez-le-feu immédiat et global s'impose de toute urgence. Nous remercions

l'Envoyé spécial Geir Pedersen des efforts qu'il ne cesse de déployer pour renouer le dialogue avec les principales parties prenantes afin de tenter de sortir le processus politique de l'impasse dans laquelle il se trouve actuellement.

Légitimement fier de sa vaste communauté d'ascendance syrienne, le Brésil suit de près la situation dans le pays et partage pleinement l'évaluation du Secrétaire général selon laquelle

« le moyen le plus efficace d'alléger les souffrances en République arabe syrienne et de contenir les besoins humanitaires serait de parvenir à un règlement politique inclusif, global et durable du conflit conformément à la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité » (S/2023/419, par. 81).

Il faut donner à la diplomatie et à une véritable volonté politique toutes les chances de réussir. Ne nous contentons pas d'espérer ; travaillons aussi avec diligence pour trouver une issue politique en Syrie, qui apportera, à terme, la paix, la stabilité et la réconciliation tant souhaitées par la population syrienne.

M. Yamazaki (Japon) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier de leurs exposés fort utiles l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Pedersen, et la Directrice de la Division du financement de l'action humanitaire et de la mobilisation de ressources du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), M^{me} Doughen.

Nous demeurons profondément préoccupés par le risque que le conflit à Gaza s'aggrave et s'étende à toute la région. Les conditions de sécurité en Syrie sont déjà précaires, avec des affrontements sporadiques entre Israël et la Syrie sur le plateau du Golan, des frappes aériennes israéliennes, y compris sur les aéroports internationaux de la Syrie, la poursuite des hostilités dans le nord du pays et divers affrontements militaires impliquant Daech et d'autres groupes de résistance islamique.

L'OCHA relève que les conséquences humanitaires des récentes hostilités dans le nord-ouest du pays sont les plus graves depuis 2019. Toute erreur d'appréciation pourrait conduire à un nouveau conflit militaire de grande ampleur. Toutes les parties concernées doivent exercer la plus grande retenue pour éviter cette situation. De toute évidence, il faut recentrer le processus politique sur la lutte contre les causes profondes de la crise syrienne, depuis longtemps négligées. Dans le même esprit, nous nous félicitons vivement de la diplomatie active de l'Envoyé spécial Pedersen, fondée sur une approche progressive et réciproque, mais malheureusement, les perspectives de réunir à nouveau la Commission constitutionnelle, ce qui reste un aspect important du

processus politique sur la base de la résolution 2254 (2015), demeurent lointaines. Alors même que la communauté internationale se concentre sur le conflit à Gaza, il reste essentiel d'appuyer un dialogue conduit et pris en main par les Syriens. Toutes les parties doivent aplanir leurs divergences dès que possible, notamment sur la question du lieu des réunions de la Commission constitutionnelle.

La situation humanitaire demeure très inquiétante et s'aggrave. Sur la base de la décision du Gouvernement syrien, l'assistance transfrontière acheminée par trois points de passage de la frontière est devenue une bouée de sauvetage pour plus de 4 millions de personnes dans le nord-ouest du pays. Ainsi, le poste frontière de Bab el-Haoua est d'une importance vitale et doit rester ouvert. Nous notons également que le douzième cycle de distribution d'aide acheminée à travers les lignes de front est prévu d'ici la fin de l'année. Cependant, l'OCHA prévient que le faible niveau de financement est sans précédent pour une crise humanitaire de cette ampleur. Dans cette perspective, le Japon a récemment décidé de fournir quelque 32,6 millions de dollars d'aide humanitaire supplémentaire à la Syrie, ce qui inclut l'aide aux pays voisins, et nous appelons les autres donateurs à nous emboîter le pas.

En ce qui concerne les réfugiés et les déplacés en Syrie, nous sommes profondément préoccupés par le fait que les conditions d'un retour librement consenti, en toute sécurité et dans la dignité ne sont pas réunies à l'heure actuelle. En outre, il est urgent de se pencher sur la question des personnes portées disparues. À cet égard, nous saluons le récent rapport du Secrétaire général (A/78/627) sur les progrès réalisés en vue du plein fonctionnement de l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne, autorisée par l'Assemblée générale en juin dernier. Le Japon appuiera cette institution, qui s'apprête à entamer un travail de fond dans un avenir proche.

Alors que la fin de l'année approche, nous exprimons notre sincère gratitude au Brésil pour le rôle qu'il a joué en tant que corédacteur chargé du dossier humanitaire syrien aux côtés de la Suisse. Nous tenons à souligner la détermination du Japon à continuer de remédier à la crise syrienne avec le Conseil, y compris ses cinq nouveaux membres.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je remercie M. Geir Pedersen et M^{me} Lisa Doughen de leurs exposés d'aujourd'hui.

Étant donné qu'il s'agit de la dernière séance sur le dossier politique et humanitaire syrien organisée durant le mandat des Émirats arabes unis au Conseil de sécurité, je voudrais partager avec le Conseil quelques-unes de nos réflexions sur ce dossier.

Depuis 2014, le Conseil s'est principalement attaché à répondre aux besoins de la population syrienne en mettant en place le mécanisme transfrontière d'acheminement de l'aide humanitaire à la Syrie et en le prorogeant régulièrement. Bien que cela ait contribué à fournir une aide humanitaire à des millions de Syriens, nous avons remarqué que, tout au long de nos deux années de mandat au Conseil de sécurité, le volet politique n'a pas bénéficié d'une attention similaire de la part du Conseil. Pourtant, il est nécessaire de trouver une solution pacifique pour régler la crise humanitaire de manière durable.

Alors que l'aide continue de transiter par les trois points de passage, Bab el-Haoua, Bab el-Salam et Raaï, avec l'aval du Gouvernement syrien et grâce aux efforts de l'ONU et des travailleurs humanitaires sur le terrain, le Conseil de sécurité doit intensifier ses travaux sur le volet politique et soutenir les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour la Syrie en vue de parvenir à une solution pacifique, qui est le seul moyen de mettre fin aux souffrances de la population syrienne et de rétablir la sécurité et la stabilité en Syrie et dans la région.

Ces dernières années, aucun progrès tangible n'a été réalisé sur le volet politique pour mettre un terme à la crise syrienne. Dans le même temps, les conditions humanitaires et économiques continuent de se détériorer à des niveaux sans précédent. Aujourd'hui, plus de 15 millions de Syriens ont besoin d'une aide humanitaire. Par conséquent, le Conseil de sécurité doit accorder à la crise syrienne le même niveau d'attention qu'aux autres crises inscrites à son ordre du jour.

Il ne fait aucun doute que la fin de la crise syrienne permettra de remédier à l'une de ses conséquences les plus graves, à savoir la crise des déplacements. Aujourd'hui, près de 7 millions de Syriennes et de Syriens sont déplacés. Il faut donc instaurer les conditions de vie propices au retour volontaire, dans la dignité et en toute sécurité des réfugiés et des personnes déplacées, notamment en mettant en œuvre des projets de relèvement rapide.

Tout en soulignant le rôle important que joue la Commission constitutionnelle pour renforcer le dialogue entre les parties syriennes, en vue de mettre un terme à la crise au moyen d'un processus dirigé et contrôlé par les Syriens, sans aucune ingérence étrangère, nous pensons qu'il ne suffit pas de tenir des réunions. Le volet politique va plus loin, et exige que tous les efforts diplomatiques s'attachent à régler la crise syrienne plutôt que se limiter à la gérer.

Ces efforts sont aussi nécessaires pour améliorer les conditions de sécurité en Syrie, qui sont voués à se détériorer en l'absence d'une perspective de solution politique. Nous suivons de près et avec inquiétude les flambées de violence

dans le nord-ouest de la Syrie, le long des frontières syriennes et dans d'autres régions du pays. Ces violences montrent qu'il faut continuer d'œuvrer en faveur d'une désescalade et d'un cessez-le-feu dans toutes les régions syriennes.

Cette question est devenue particulièrement urgente à la lumière de l'aggravation des tensions dans notre région. L'on ne peut se permettre de nouvelles escalades en Syrie.

Pour conclure, il nous tarde de voir le jour où la Syrie tournera la page du conflit et retrouvera sa sécurité et sa stabilité. Le peuple syrien, dont la civilisation est ancienne, mérite d'avoir un avenir meilleur et de vivre dans la dignité sur sa terre natale, comme cela a été le cas pendant longtemps. Les Émirats arabes unis continueront d'apporter leur appui à tous les efforts déployés aux niveaux régional et international à cette fin.

M^{me} Gatt (Malte) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et la Directrice Doughten de leurs exposés. En 2023, les besoins humanitaires des Syriens ont atteint leur plus haut niveau depuis le début de ce conflit vieux de 13 ans. Alors que cette année touche à sa fin, les observations alarmantes des intervenants nous rappellent que l'année prochaine doit être placée sous le signe d'une amélioration.

Ces 12 derniers mois, les Syriens ont dû faire face aux conséquences de plusieurs tremblements de terre dévastateurs et de leurs répliques, à une crise humanitaire, à des chocs climatiques et, désormais, à un conflit majeur à leur frontière qui risque d'entraîner encore plus de violence et de troubles dans la région. Malgré ces crises politiques et humanitaires qui se cumulent, les Syriens restent dignes et résilients, continuent d'espérer et d'exiger une solution juste à ce conflit brutal. Nous félicitons le personnel des Nations Unies, en particulier celui du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, du travail qu'il a accompli avec diligence tout au long de cette année. Nous le remercions des efforts qu'il a déployés auprès des parties afin de garantir la libre circulation de l'aide humanitaire et de faciliter son acheminement, tant à l'intérieur de la Syrie qu'à travers les frontières, au moment où elle était le plus nécessaire.

La prorogation de l'ouverture des points de passage de Bab el-Salam et de Raaï a été un complément très précieux au dispositif d'acheminement de l'aide via Bab el-Haoua, point de passage qui reste aujourd'hui une bouée de sauvetage pour des millions de personnes dans le nord-ouest du pays. Nous espérons que l'accord qui permet à l'ONU et à ses partenaires humanitaires d'utiliser le point de passage de Bab el-Haoua sera à nouveau prorogé avant

son expiration à la mi-janvier, et que toutes les modalités d'acheminement de l'aide resteront en vigueur aussi longtemps qu'elles seront nécessaires.

La violence s'est poursuivie sans faiblir dans le nord du pays ; des manifestations ont éclaté dans le sud et les aéroports syriens sont encore régulièrement la cible de frappes aériennes. Les violations graves des droits de l'enfant restent une préoccupation majeure pour Malte, notamment en raison du nombre record d'enfants déplacés. Comme nous l'avons entendu tout au long de cette année, les causes profondes des besoins humanitaires en Syrie sont politiques. En l'absence de progrès appropriés, même modestes, sur le front politique, nous ne pourrions pas avancer vers une paix juste, pérenne et méritée. L'essoufflement du précieux élan politique observé dans les semaines qui ont suivi les tremblements de terre est extrêmement regrettable.

Dans ce contexte marqué par une instabilité meurtrière, c'est la population syrienne qui fait les frais de l'inaction politique ; c'est elle qui continue de souffrir et de subir des outrages au quotidien. Son fardeau ne cesse de s'alourdir, alors que le coût des produits de base n'a jamais été aussi élevé et que l'aide humanitaire n'a jamais été aussi faible. Comme nous l'avons entendu à maintes reprises dans cette salle, la pénurie de produits essentiels rend les femmes et les filles plus vulnérables à la pauvreté, à la violence et à l'exploitation.

Nous déplorons qu'en dépit des efforts considérables déployés par l'Envoyé spécial, la Commission constitutionnelle n'ait pas pu se réunir à nouveau, et que la démarche progressive et réciproque n'ait pas encore permis d'établir la confiance indispensable pour s'attaquer aux nombreux problèmes urgents auxquels la Syrie est confrontée. Nous appelons une fois de plus à un cessez-le-feu à l'échelle nationale pour aider à créer les conditions nécessaires au progrès, conformément à la résolution 2254 (2015). Après 13 ans de combat, il devrait être clair qu'il n'y a aucune solution militaire à ce conflit. Seul un processus politique inclusif permettra d'avancer.

À l'approche de l'année 2024, nous ne devons ni nous reposer sur nos lauriers ni être insensibles aux difficultés et aux souffrances des habitants de la Syrie. Nous devons à nouveau redoubler d'efforts sur les plans politique et humanitaire pour faire en sorte que l'avenir de la Syrie ne ressemble pas à son présent.

M^{me} Dautllari (Albanie) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je remercie de leurs observations l'Envoyé spécial Pedersen et la Directrice Doughten, représentante

du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Je tiens à exprimer le plein appui de l'Albanie aux bons offices de l'Envoyé spécial Pedersen.

Du fait de l'ampleur des destructions, décrites une fois de plus aujourd'hui par de nombreux orateurs, la Syrie est devenue un champ de ruines. Le niveau de violence dans le nord-ouest, qui résulte des attaques et frappes aériennes gouvernementales sur Edleb, n'a jamais été aussi élevé en trois ans. De plus, les besoins humanitaires sont plus importants que jamais.

Compte tenu de la situation dans la région, nous nous faisons l'écho de l'appel de l'Envoyé spécial en faveur d'une retenue maximale et d'une désescalade, aux fins d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale et en pleine conformité avec le droit international humanitaire, et de l'adoption de mesures progressives et réciproques visant à revitaliser le processus politique basé sur la résolution 2254 (2015).

Il est plus difficile d'envisager un avenir meilleur pour le peuple syrien si l'impasse politique imposée par le régime syrien n'est pas débloquée. Nous demandons instamment au régime de tirer parti de la dynamique actuelle et de ne pas retarder la convocation de la Commission constitutionnelle, une étape pratique et nécessaire pour relancer le processus politique dirigé par les Syriens et facilité par l'ONU. Nous appuyons les efforts menés par l'Envoyé spécial Pedersen à cet égard.

La situation humanitaire est le reflet de l'impasse politique. Les ravages économiques, notamment l'inflation, le chômage et l'effondrement des services essentiels, ont exacerbé la situation humanitaire déjà désastreuse, plongeant les communautés dans un désespoir encore plus grand. La communauté internationale doit être solidaire du peuple syrien et renforcer son soutien au plan d'aide humanitaire. La fourniture de l'aide doit rester prévisible, durable et transparente. Dans cette optique, nous demandons instamment que l'autorisation du point de passage de Bab el-Haoua soit prolongée au-delà de l'échéance de janvier.

Le silence n'est plus envisageable. Le Conseil doit se montrer uni dans son soutien au peuple syrien. Nous le devons aux millions de réfugiés qui ne peuvent rentrer chez eux en toute sécurité, nous le devons aux enfants privés de leur enfance et aux victimes de violences sexuelles et fondées sur le genre. Nous sommes convaincus que la recherche de la justice est fondamentale pour soulager les victimes de la torture et des violations flagrantes des droits humains, rétablir la dignité humaine et permettre aux familles des personnes portées disparues et des détenus de tourner la page. La décision prise le mois dernier par la Cour internationale

de Justice, selon laquelle la Syrie doit prendre toutes les mesures qui s'imposent pour prévenir les actes de torture et autres traitements cruels, constitue une étape importante en matière d'application du principe de responsabilité.

Une autre évolution prometteuse est le lancement à venir de l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne. Ce mécanisme, que l'Albanie a appuyé lorsqu'il a été soumis au vote à l'Assemblée générale en juin (voir A/77/PV.85), permettrait d'apporter des réponses aux centaines de milliers de vies interrompues et à toutes les personnes dont le sort reste inconnu et dont les voix sont réduites au silence. Il permettrait surtout de mettre un terme aux souffrances des familles qui ont été séparées de force de leurs proches dans l'ombre du conflit. Il importe que ce processus soit transparent et mené en coordination avec l'ONU.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer que l'Albanie restera une fervente défenseuse du peuple syrien dans sa quête de justice et d'un avenir meilleur dans la dignité.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Équateur.

Nous prenons note des informations communiquées par M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, et M^{me} Lisa Doughten, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, et les en remercions. Nous saluons la participation des représentants de la Syrie, de la Turquie et de l'Iran à la présente séance.

L'Équateur estime qu'il est essentiel d'intensifier les activités diplomatiques qui permettent de réorienter le dialogue et d'avancer vers une solution politique à la situation en Syrie, conformément aux dispositions de la résolution 2254 (2015). Nous encourageons l'Envoyé spécial à poursuivre ses échanges avec les membres du groupe d'Astana, les pays voisins, les partenaires régionaux et les autres acteurs à l'intérieur et à l'extérieur de la Syrie en vue de reprendre les travaux de la Commission constitutionnelle et d'examiner les questions de fond relatives à son fonctionnement.

Nous partageons l'avis de l'Envoyé spécial Pedersen lorsqu'il affirme qu'il existe un lien direct entre l'absence de progrès dans la sphère politique et le risque d'escalade de la violence. Les effets d'un tel scénario compliqueraient encore davantage la situation humanitaire et les conditions de sécurité en Syrie et dans la région. Nous regrettons que la situation conflictuelle qui prévaut actuellement dans la région ait entraîné une recrudescence de la violence en Syrie et multiplié les menaces

contre la population civile. L'intensification des hostilités à Damas, à Idlib et dans l'ouest d'Alep montre que la Syrie traverse sa période la plus violente depuis 2019.

Il est inacceptable que 45 000 personnes dans la ville d'Idlib restent privées d'accès à des sources d'eau potable en raison de la militarisation de la station d'épuration du secteur, qui augmente les risques de propagation de maladies telles que le choléra. Nous appelons au respect du droit international humanitaire et, à cet égard, à la protection des populations civiles et des infrastructures essentielles à leur survie, ainsi que des fournisseurs d'aide humanitaire. La prévalence de la pauvreté, de la malnutrition et des déplacements parmi les personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire pour survivre est un signal d'alarme indiquant que le Conseil de sécurité doit rester saisi de la situation en Syrie.

Par ailleurs, nous exhortons le Gouvernement syrien à apporter des réponses quant au statut et au sort des personnes portées disparues et des personnes détenues arbitrairement, ainsi qu'à rétablir des systèmes transparents de reddition de comptes.

Nous espérons que tous les groupes politiques et sociaux, en particulier les femmes, seront véritablement intégrés dans les processus destinés à bâtir un avenir pacifique et prospère en Syrie, dans le but de restaurer l'espace civique et l'état de droit.

Je conclurai en exprimant notre reconnaissance au Brésil et à la Suisse pour leur engagement et leur travail en tant que corédacteurs. L'Équateur continuera en outre d'appuyer les efforts déployés pour faciliter les activités des équipes des Nations Unies sur le terrain et améliorer la situation humanitaire du peuple syrien.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Dandy (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de décembre. Je remercie également votre prédécesseur, le Représentant permanent de la République populaire de Chine, d'avoir dirigé avec succès les travaux du Conseil le mois dernier.

La présente séance d'information sur les questions politiques et humanitaires dans mon pays, la Syrie, est la dernière de l'année. Elle se tient dans un contexte de menaces et de défis permanents auxquels mon pays est

confronté depuis des années en raison du terrorisme, de la présence militaire illégale des États-Unis et des forces turques dans certaines parties du territoire syrien, de l'intensification des attaques israéliennes répétées contre les installations vitales de la Syrie, de l'aggravation de la crise humanitaire faute de financement du plan d'aide humanitaire par les donateurs, et des répercussions désastreuses des mesures coercitives unilatérales illégales imposées par les pays occidentaux à mon pays. La condamnation par le Conseil de toutes ces violations de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Syrie, du droit international et de la Charte des Nations Unies est par conséquent à la fois une responsabilité juridique et une nécessité humanitaire.

Nous avons écouté l'exposé présenté par M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, et nous continuons de dialoguer et de coordonner notre action avec lui sur les questions liées à son travail. Le Vice-Ministre des affaires étrangères et des expatriés a rencontré M. Pedersen la semaine dernière à Genève et souligné l'engagement de la Syrie en faveur d'un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, sans aucune ingérence extérieure, sur la base du respect de l'indépendance, de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Syrie.

Il est regrettable que, 75 ans après l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, certains pays occidentaux continuent d'agir au mépris de la Déclaration par leur complicité, voire leur participation, aux crimes brutaux et au génocide commis par Israël dans la bande de Gaza, ainsi qu'à ses agressions répétées contre les infrastructures syriennes et libanaises, dont la dernière en date est une attaque à la roquette qui a visé la banlieue de Damas le 17 décembre. La Syrie met en garde Israël contre les conséquences de la poursuite de ces attaques, qui risquent d'entraîner la région dans une escalade généralisée qui ne pourrait être contenue et dont les conséquences pour la région et le monde seraient intolérables.

Les États-Unis et l'Union européenne continuent d'imposer des sanctions unilatérales et inhumaines qui portent gravement atteinte à la jouissance des droits humains les plus fondamentaux des Syriens, notamment les enfants, les femmes et les personnes âgées, qui sont privés de nourriture, de soins médicaux, d'électricité, de logement et de services essentiels. J'en veux pour preuve le rapport de M^{me} Alena Douhan, Rapporteuse spéciale sur les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur l'exercice des droits de l'homme :

« L'étendue des régimes de sanctions unilatérales actuellement imposés à la République arabe

syrienne et leur application de plus en plus excessive, en particulier depuis l'adoption de la loi César de 2019 pour la protection des civils en Syrie, ont enfermé le pays dans un carcan qui porte atteinte à un large éventail de droits de l'homme » (A/HRC/54/23/Add.1, résumé).

À cet égard, ma délégation se félicite de l'adoption récente par l'Assemblée générale de la résolution intitulée « Mesures économiques unilatérales utilisées pour exercer une pression politique et économique sur les pays en développement » (résolution 78/135 de l'Assemblée générale), qui demande au Secrétaire général de surveiller et d'étudier les répercussions de ces mesures sur les États touchés. Ma délégation attend de l'ONU et de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale qu'elles procèdent à une étude sur les effets de ces mesures coercitives unilatérales sur les activités de l'Organisation et la situation humanitaire en Syrie.

Les États-Unis d'Amérique ont non seulement participé directement à l'agression contre la bande de Gaza aux côtés des criminels de guerre israéliens et fermé les yeux sur les attaques répétées d'Israël contre les infrastructures civiles en Syrie, mais ils ont également poursuivi leurs politiques destructrices en maintenant leur présence militaire illégale sur le territoire syrien et en continuant d'appuyer les milices séparatistes, de voler les ressources syriennes, à savoir le pétrole, le blé et le gaz, et de soutenir et d'entraîner des groupes terroristes dans les camps de Hol et de Roukban. Dans le même contexte, les forces turques étendent leur présence illégale sur le territoire syrien, apportant un soutien logistique, militaire et financier aux organisations terroristes armées inscrites sur les listes du Conseil de sécurité qui sont présentes dans le nord-ouest de la Syrie.

La République arabe syrienne affirme que le retour des réfugiés syriens dans leur patrie est l'un de ses principaux objectifs et que les réfugiés syriens qui retournent dans leur pays jouissent, comme les autres citoyens syriens, de tous les droits et devoirs garantis par la Constitution et les lois. Dans ce contexte, mon pays a pris des mesures et mis en place des dispositifs pour garantir le retour des réfugiés dans la dignité. Nous continuons d'appliquer une approche positive pour surmonter les répercussions de la guerre terroriste contre la Syrie. À la suite du décret d'amnistie pris par le Président de la République le mois dernier, le Gouvernement syrien a ouvert la voie, au début du mois, à la régularisation de la situation de sécurité pour toute personne entrée illégalement en République arabe syrienne ou ayant quitté illégalement le pays, et a annoncé de nouvelles mesures liées aux lois sur le recrutement et le service militaire.

Le Gouvernement syrien poursuit sa coordination et sa coopération permanentes avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) en vue d'améliorer la situation humanitaire en Syrie. Mon pays a récemment renouvelé pour trois mois supplémentaires l'autorisation donnée à l'ONU d'emprunter les points de passage de Bab el-Salam et de Raaï, car nous tenons à ce que l'aide humanitaire parvienne aux bénéficiaires dans l'ensemble de la République arabe syrienne, y compris dans le nord-ouest. Toutefois, ces efforts conjoints se heurtent au problème réel du faible taux de financement du plan de réponse humanitaire, qui ne dépasse pas 33 % à quelques jours de la fin de l'année. Faute de financement, le Programme alimentaire mondial a annoncé la fin de son programme d'assistance alimentaire, à partir du mois prochain, dans toute la Syrie. Ma délégation s'étonne que certaines équipes des Nations Unies aient communiqué avec des organisations terroristes désignées comme telles par le Conseil et souligne qu'elles doivent immédiatement cesser de le faire. Nous insistons également sur le fait que le maintien de la présence de l'OCHA à Gaziantep constitue un gaspillage de ressources au détriment des personnes qui ont vraiment besoin d'aide et la méritent.

Mon pays demande qu'il soit mis fin à la politisation de l'action humanitaire, que l'on cesse d'assujettir les projets de relèvement rapide et leur financement à des conditions politiques, que l'on fournisse des solutions durables et que les mesures coercitives unilatérales soient levées immédiatement et sans condition. Il insiste également sur la nécessité de mettre fin aux attaques répétées d'Israël contre les aéroports civils en Syrie, qui ont conduit à l'annulation de 27 vols du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies entre le 12 octobre et le 1^{er} décembre.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Iravani (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Nous remercions de leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Pedersen, et M^{me} Doughten, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

La situation humanitaire en Syrie reste extrêmement difficile. La population est confrontée à des problèmes économiques, aggravés par les sanctions illégales imposées par les États-Unis. À ce défi s'ajoute l'important sous-financement du plan de réponse humanitaire, seuls 32 % des fonds nécessaires ayant été versés. Ce déficit important réduit fortement les capacités de l'ONU. Il est essentiel de garantir une assistance impartiale afin que les efforts humanitaires répondent aux besoins des populations touchées

sans être influencés par des considérations politiques. Les donateurs doivent s'abstenir d'utiliser l'aide pour exercer une pression politique sur le Gouvernement syrien.

En ce qui concerne le volet politique, nous sommes favorables à la reprise des réunions de la Commission constitutionnelle, qui est un mécanisme efficace pour faire avancer le processus politique. Nous appuyons les efforts déployés par l'Envoyé spécial et ses démarches diplomatiques auprès des parties pour faciliter la reprise des réunions de la Commission et faire avancer le processus politique. Le rôle de l'ONU doit rester un rôle de soutien, assurant que l'ensemble du processus est dirigé et contrôlé par les Syriens. L'Iran est favorable au retour des réfugiés syriens dans leur patrie. L'ONU, et en particulier le Haut-Commissaire pour les réfugiés, jouent un rôle central dans cette entreprise. Nous saluons et appuyons la coopération et le dialogue constructif entre les responsables syriens et l'ONU pour traiter cette question urgente.

La situation en matière de sécurité dans les zones contrôlées par des forces étrangères illégales et sous occupation est très préoccupante. La principale source d'insécurité est la présence illégale des forces militaires des États-Unis et la poursuite de l'occupation par ces dernières, qui créent un climat propice au développement des activités terroristes en Syrie et dans l'ensemble de la région. Dans le même temps, le régime israélien persiste dans ses actes d'agression contre le territoire syrien. Parallèlement aux atrocités commises dans la bande de Gaza, le régime se livre à des actes de terrorisme et d'agression à l'intérieur des frontières syriennes, prenant intentionnellement pour cible des civils et des infrastructures critiques. Nous condamnons fermement l'attaque terroriste perpétrée en Syrie le 2 décembre, au cours de laquelle deux conseillers militaires iraniens sont morts en martyrs alors qu'ils participaient à une mission de soutien à l'armée syrienne pour lutter contre le terrorisme. Nous réaffirmons le droit naturel de la République arabe syrienne, en vertu du droit international, de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux attaques terroristes et aux actes d'agression perpétrés par le régime israélien. Nous mettons en garde contre tout acte de provocation du régime israélien qui pourrait sérieusement nuire à la paix et à la sécurité dans la région. L'Iran demande au Conseil de sécurité de condamner les activités déstabilisatrices du régime israélien et sa grave violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie, qui menacent la paix et la stabilité dans la région.

Pour terminer, je rejette catégoriquement l'allégation infondée faite contre mon pays par le représentant des États-Unis dans cette salle, et reprise par le représentant du Royaume-Uni. Contrairement à cette affirmation

infondée, l'Iran a toujours démontré sa détermination à promouvoir la paix et la sécurité dans la région. Les États-Unis sont entièrement responsables des agressions qu'ils mènent depuis des décennies dans notre région, ainsi que d'autres crimes et mesures illégales. Les États-Unis empêchent le Conseil de sécurité de s'acquitter des devoirs qui lui incombent en vertu de la Charte, à savoir instaurer un cessez-le-feu et arrêter la machine de guerre israélienne qui s'acharne contre la population de Gaza depuis plus de deux mois, ce qui met en doute leurs préoccupations réelles concernant une propagation des tensions et la paix et la sécurité dans la région.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Türkiye.

M. Önal (Türkiye) (*parle en anglais*) : Cette semaine marque le huitième anniversaire de l'adoption de la résolution 2254 (2015). Cette résolution contient les contours d'une feuille de route consensuelle pour trouver une solution durable au conflit syrien. Elle reste le cadre le plus fiable pour une sortie durable de la crise syrienne, qui passe par un processus politique inclusif, dirigé et contrôlé par les Syriens, et répondant aux aspirations légitimes du peuple syrien. Elle charge l'ONU de réunir des représentants du régime syrien et de l'opposition pour qu'ils engagent des négociations officielles sur un processus de transition politique et, surtout, elle souligne le fait indéniable que c'est au peuple syrien qu'il appartient de décider de l'avenir de la Syrie, et cela veut dire tous les Syriens, y compris l'opposition, la diaspora et les réfugiés.

Huit ans après son adoption dans cette salle, la vision, les objectifs et la feuille de route énoncés dans la résolution 2254 (2015) continuent de constituer le consensus international sur le règlement du conflit syrien. Néanmoins, la Syrie a récemment disparu de nombreux radars. La fragilité actuelle de la situation dans le pays et dans l'ensemble de la région ne doit pas nous empêcher de nous attaquer aux causes profondes du problème.

La Syrie n'est pas un pays sortant d'un conflit. Elle ne peut pas l'être si son intégrité territoriale et son unité politique ne sont pas garanties. Elle ne peut pas non plus l'être sans une relance du processus politique, conformément à la résolution 2254 (2015). Il faut également contrecarrer les ambitions séparatistes des organisations terroristes et créer les conditions nécessaires au retour volontaire, sûr et digne des réfugiés syriens. Nos efforts globaux en faveur du règlement du conflit doivent tendre vers une véritable réconciliation nationale. Toutefois, cela ne sera pas possible si l'on joue la montre en déployant sans conviction des efforts qui ne contribuent pas à la

réalisation de ces objectifs. Il est impératif de sortir de l'inertie actuelle sur le plan politique et d'organiser sans plus tarder la neuvième série de réunions de la Commission constitutionnelle.

Le statu quo en Syrie est devenu intenable, non seulement sur le plan politique, mais aussi sur le plan humanitaire et de la sécurité. En cette treizième année de conflit, les conditions de vie du peuple syrien se dégradent de jour en jour. Il est de plus en plus difficile de subvenir aux besoins de base. La crise économique empire. La privation est une réalité quotidienne pour des millions de personnes.

Face à l'aggravation des problèmes intérieurs et au risque d'un embrasement régional provoqué par le conflit à Gaza, le maintien du calme en Syrie est d'une importance capitale. C'est pourquoi nous appelons toutes les parties concernées, dans la région et au-delà, à désamorcer les tensions.

Malheureusement, nous avons aujourd'hui une fois de plus entendu l'Envoyé spécial faire référence aux Forces démocratiques syriennes, une ramification de l'organisation terroriste du Parti des travailleurs du Kurdistan/Unités de protection du peuple (PKK/YPG), comme s'il s'agissait d'un acteur légitime. Les opérations de lutte antiterroriste menées par la Türkiye dans le pays s'inscrivent dans l'exercice de son droit naturel de légitime défense en réponse aux actes de terrorisme perpétrés par cette organisation. L'organisation terroriste PKK/YPG poursuit ses tentatives pour faire avancer son programme séparatiste en Syrie. Ces tentatives comprennent l'oppression des populations locales, le recrutement forcé d'enfants et l'utilisation et l'exploitation d'infrastructures civiles à des fins militaires. Je tiens à souligner une fois de plus qu'en donnant voix au chapitre à cette organisation terroriste, on ne fait que semer les graines d'une plus grande instabilité en Syrie et au-delà. Nous ne permettrons certainement pas à cette entité criminelle de mener à bien ses desseins insidieux.

En ce qui concerne la situation humanitaire, nous constatons que de graves lacunes sont apparues au cours des derniers mois. Nous tenons à souligner l'importance de l'acheminement ininterrompu de l'aide humanitaire transfrontière, qui permet à 4,1 millions de personnes de s'accrocher à la vie dans le nord-ouest de la Syrie. À cet égard, nous insistons une fois de plus sur l'importance du Mécanisme de surveillance des Nations Unies, qui garantit la transparence des livraisons d'aide. Les coupes budgétaires prévues pour l'aide humanitaire à la Syrie

sont également une source de préoccupation majeure. Dans ces circonstances, toutes les parties prenantes et tous les donateurs ont des responsabilités importantes à assumer pour contribuer à éliminer les risques auxquels est confrontée l'action humanitaire des Nations Unies en Syrie. Nous espérons que les points de passage de Bab el-Haoua, Bab el-Salam et Raaï pourront continuer d'être utilisés pour l'acheminement de l'aide. Il est indispensable que le Conseil de sécurité reste saisie de cette question.

La Türkiye continuera à soutenir le peuple syrien et toutes les initiatives en faveur d'un règlement durable du conflit syrien.

Le Président (*parle en espagnol*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à midi.